



Guide pratique de la collectivité **éco-responsable**

« Nous vous aidons dans votre démarche »

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE





Edito

En adoptant la loi de transition énergétique, l'Etat souligne le rôle exemplaire que peuvent avoir les administrations publiques dans le changement des modes de consommation et de production.

En effet, une collectivité se doit de donner l'exemple pour inviter tous les citoyens à adopter un comportement plus respectueux de notre environnement.

Depuis plusieurs années, le SYDED du Lot, acteur incontournable en terme de gestion environnementale sur le département, a vu comme une évidence de développer l'éco-exemplarité au sein de ses services.

Après une étape de diagnostic, des modifications ont eu lieu au sein de ses locaux, comme par exemple la mise en place du compostage ou encore l'installation de 100 buses à économie d'eau. En parallèle, un guide interne de l'agent éco-exemplaire a notamment été diffusé. Il rappelle les gestes et actions menées suivant 6 grandes thématiques : l'eau, la prévention des déchets, la valorisation des déchets, l'énergie, les transports, les espaces verts et la consommation responsable. Aussi, les agents sont encouragés à adopter des gestes simples, comme par exemple trier leurs déchets de bureau, faire attention à leurs consommations énergétiques ou encore ne pas gaspiller l'eau.

Aujourd'hui forts de notre expérience et conscients que le changement passe par des « bons » réflexes, nous souhaitons transmettre aux collectivités les clés du succès afin de réussir la mise en place d'une telle initiative.

Ainsi, le guide que je vous propose, vous apportera un éclairage et des informations concrètes issues de nos premiers résultats. Elaboré comme une boîte à outils, vous y retrouverez, notamment, des exemples d'actions, des outils pratiques et des moyens simples pour entreprendre votre démarche d'éco-exemplarité, et développer des pratiques durables et solidaires dans vos projets.

Le développement durable est l'affaire de tous, alors engageons-nous ensemble pour devenir acteurs du changement !

Gérard Miquel,
Président du SYDED du Lot

Sommaire

Qu'est-ce qu'une démarche éco-responsable ?

Comment utiliser ce guide ?

Comment mettre en place la démarche ?

1. L'eau page 11

- Réduire la consommation d'eau
- Limiter la pollution des eaux usées

2. La prévention déchets page 15

- Réduire la consommation de papier
- Éviter le jetable
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

3. La valorisation des déchets page 21

- Trier ses déchets
- Favoriser le compostage

4. L'énergie page 25

- Limiter l'éclairage
- Optimiser les équipements électroniques
- Agir sur le chauffage et la climatisation

5. Les transports page 31

- Favoriser l'éco-déplacement

6. Les espaces verts page 35

- Gérer les espaces verts durablement
- Préserver la biodiversité

7. La consommation responsable page 39

- Acheter éco-responsable
- Favoriser le réemploi et la réparation
- Organiser un évènement éco-responsable



Qu'est-ce qu'une démarche éco-responsable ?

Sur notre lieu de travail comme à la maison, nous pouvons agir pour la protection de l'environnement.

Adopter une démarche éco-responsable, c'est s'engager dans des gestes simples du quotidien, c'est avant tout un état d'esprit.

Une collectivité qui met en place une démarche d'éco-responsabilité va :

Agir pour l'environnement

En préservant les ressources naturelles et en développant un lieu de travail plus respectueux, plus sain.

Fédérer les services et le personnel

En impliquant le personnel à son poste de travail et en créant une dynamique entre les services.

Contribuer aux objectifs nationaux

Construire un projet de société

En agissant pour la solidarité sociale et en favorisant le développement local.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est là pour aider toutes les personnes qui souhaitent engager leur structure dans une meilleure prise en compte environnementale.

- ➔ Il se structure autour de 7 grandes thématiques de l'éco-responsabilité proches des préoccupations des collectivités.
- ➔ Il s'appuie sur des exemples concrets des expériences du SYDED du Lot.
- ➔ Il vous propose des outils personnalisables et faciles à utiliser.

Vous y trouverez :

Une couleur par thématique

Un rappel des enjeux

Pour vous aider à mieux connaître la thématique.

La date de la journée nationale

Utile pour mener des actions de sensibilisation.

Une fiche « mes éco-gestes »

Liste des bons réflexes à adopter que vous pouvez distribuer à vos employés.

L'EAU

Le fonctionnement d'une collectivité (lavage, arrosage, sanitaires) nécessite une consommation d'eau non négligeable. Or, l'eau douce ne représente que 2,5 % des ressources d'eau mondiales, il est donc important d'adopter des gestes simples pour la préserver (économiser sa consommation, limiter ses pollutions...).

22 mars
Journée mondiale de l'eau

Un simple goutte-à-goutte sur un robinet fuyard gaspille environ 15 000 litres d'eau par an !

MES ECO-GESTES POUR LIMITER MES IMPACTS SUR L'EAU

Quiz?

1. Combien de pesticides différents retrouvent-on dans les milieux aquatiques français ?
 A. 950
 B. 413
 C. 379

2. Une douche consomme en moyenne ?
 A. 60 l
 B. 100 l
 C. 1200 l

3. En France, quel est le coût moyen d'un litre d'eau au robinet ?
 A. 3 €/m³
 B. 30 €/m³
 C. 300 €/m³

4. Quelle quantité d'eau débite un tuyau d'arrosage ?
 A. 100 litres par heure ?
 B. 500 litres par heure ?
 C. 1000 litres par heure ?

RÉPONSES
1B - Nous retrouvons un cocktail de 413 pesticides différents dans les eaux dont l'impact est inconnu.
2A - 60 l en moyenne pour une douche et 150 l pour un bain.
3A - Il y a une forte disparité des prix d'un territoire à l'autre.
4C - Durant le saison estivale, l'arrosage des pelouses constitue la principale source de consommation d'eau et représente 75 % de l'eau traitée par les municipalités.

Versions
téléchargeables sur
www.syded-lot.fr



Une fiche technique par sous-thème

Des idées de réflexes à promouvoir auprès de vos employés

Actions simples et rapides ne nécessitant pas d'investissements.

De pistes d'actions à mettre en place à moyen terme

Actions pouvant nécessiter un investissement.

Une évaluation des coûts et des impacts environnementaux de l'action

- Coût nul
- Coûts faibles
- Coûts moyens
- Coûts élevés
- Impacts positifs faibles
- Impacts positifs moyens
- Impacts positifs élevés

Des exemples d'actions déployées au sein du SYDED

Une boîte à outils avec :

Des outils de communication :

- Une affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Une fiche « Mes éco-gestes »
- Des affichettes de sensibilisation pour le personnel

Des informations sur l'accompagnement du SYDED :

- Outils techniques d'aide à la réalisation

Des informations pour aller plus loin :

- Des liens utiles, des guides ADEME...

Réduire sa consommation d'eau

Réduire ses consommations, c'est à la fois une affaire d'équipements adaptés et de comportements respectueux. Vous pouvez optimiser votre consommation en eau par des gestes simples de tous les jours, comme arrêter le robinet en se lavant les mains ou encore en diminuant le débit de l'eau.

Les réflexes à promouvoir		
• Ne pas laisser couler l'eau inutilement.		
• Signaler toute fuite d'eau même minime		
• Utiliser le double débit des chasses d'eau		

Les pistes d'actions à mettre en place		
• Installer des buses à économie d'eau aux robinets → Avec 50 % d'économie d'eau, ces buses sont souvent amorties en moins d'un mois !		
• Suivre ses consommations d'eau pour détecter toute anomalie		
• Remplacer les chasses d'eau défectueuses par des chasses d'eau à double commande → Ceci permet de consommer 3 ou 6 litres contre 9 auparavant.		
• Installer des boutons poussoirs plutôt que des robinets		
• Mettre en place une citerne d'eau de pluie → Cette eau peut alors servir pour l'entretien des extérieurs, des véhicules et même pour les toilettes si l'installation le permet.		
• Installer un limiteur de pression (certifié NF) au niveau de l'arrivée d'eau générale si la pression dépasse 4 bars		

L'éco-exemplarité au SYDED

100 buses à économie d'eau installées dans les locaux et distribution d'une buse par agent pour leur domicile
Coût total: 400 €
→ Résultats : 250 m³ d'eau potable économisés en 2014 soit près de 300€/an (ne sont pas comptées les économies réalisées par les agents chez eux).

Outils de communication	Accompagnement technique du SYDED	Pour aller plus loin
<ul style="list-style-type: none"> - Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo) - Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes impacts sur l'eau » : pour la sensibilisation des employés - Affichettes de sensibilisation pour le personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Exemple de tableau de suivi de consommation d'eau - Fiche : « Bien choisir ses équipements d'économie d'eau » 	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau (conseil, appui technique, demandes de subventions...): www.eaufrance.com - MEDAD : www.ecologie.gouv.fr/Eau - Centre d'information sur l'eau : www.cieau.com

Versions téléchargeables sur www.syded-lot.fr





Comment mettre en place la démarche ?

Pour réussir sa démarche il faut :

- **Un engagement clair**

C'est la meilleure garantie d'adhésion du personnel. La direction doit définir en amont les objectifs et montrer son engagement.

- **Une personne ou des personnes référentes**

Cela est nécessaire pour impulser, proposer, mettre en place, animer, et évaluer la démarche.

- **Un projet réaliste et opérationnel**

Lancer des actions simples facilite la réussite du projet.

- **Une communication ciblée**

L'information est un levier de changement important, nous vous conseillons de choisir un mode de communication simple et rapide adapté à votre établissement. (réunions ponctuelles, affichage, site internet, journal interne...)

→ Un règlement des bonnes pratiques environnementales peut être un bon moyen d'engager le personnel.

Les étapes à suivre :

1. Recenser et Planifier

Lors de cette 1^{ère} étape, faire un état des lieux de votre structure en listant les actions existantes, celles qui sont en cours et celles à initier. Puis planifier les actions que vous souhaitez mettre en place. (Faire un plan d'action).

2. Développer

Engager les actions identifiées dans l'étape 1.

3. Evaluer

Ne pas hésiter à utiliser des outils (factures d'eau, d'électricité...) afin de quantifier l'impact des actions.

4. Ajuster

Etudier l'état des lieux initial, et réajuster le plan d'action en affinant une action ou en initiant de nouvelles.



Outils de communication

- Un modèle de règlement des bonnes pratiques



Accompagnement technique du SYDED

- Modèle d'état des lieux

PRÉSERVONS NOTRE RESSOURCE EN EAU !

ÉCONOMISONS, TRAITONS, SURVEILLONS...

Affiche
téléchargeable sur
www.syded-lot.fr



Ici, votre logo.





L'EAU

Le fonctionnement d'une collectivité (lavage, arrosage, sanitaires) nécessite une consommation d'eau non négligeable. Or, l'eau douce ne représente que 2,5 % des ressources d'eau mondiales, il est donc important d'adopter des gestes simples pour la préserver (économiser sa consommation, limiter ses pollutions...).



“ Un simple goutte-à-goutte sur un robinet fuyard gaspille environ 15 000 litres d'eau par an ! ”



Quiz?

1. Combien de pesticides différents retrouvent-on dans les milieux aquatiques français ?

- A. 950
- B. 413
- C. 379

2. Une douche consomme en moyenne ?

- A. 60 l
- B. 100 l
- C. 1200 l

3. En France, quel est le coût moyen d'un litre d'eau au robinet ?

- A. 3 €/m³
- B. 30 €/m³
- C. 300 €/m³

4. Quelle quantité d'eau débite un tuyau d'arrosage ?

- A. 100 litres par heure ?
- B. 500 litres par heure ?
- C. 1000 litres par heure ?

RÉPONSES
 1B - Nous retrouvons un cocktail de 413 pesticides différents dans les eaux dont l'impact est inconnu.
 2A - 60 l en moyenne pour une douche et 150 l pour un bain.
 3A - Il y a une forte disparité des prix d'un territoire à l'autre.
 4C - Durant la saison estivale, l'arrosage des pelouses constitue la principale source de consommation d'eau et représente 75 % de l'eau traitée par les municipalités.

Réduire sa consommation d'eau

Réduire ses consommations, c'est à la fois une affaire d'équipements adaptés et de comportements respectueux. Vous pouvez optimiser votre consommation en eau par des gestes simples de tous les jours, comme arrêter le robinet en se lavant les mains ou encore en diminuant le débit de l'eau.

Les réflexes à promouvoir

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement. € 🍃🍃
- Signaler toute fuite d'eau même minime € 🍃🍃
- Utiliser le double débit des chasses d'eau € 🍃🍃

Les pistes d'actions à mettre en place


- Installer des buses à économie d'eau aux robinets € 🍃🍃🍃
 ➔ Avec 50 % d'économie d'eau, ces buses sont souvent amorties en moins d'un mois !
- Suivre ses consommations d'eau pour détecter toute anomalie € 🍃🍃
- Remplacer les chasses d'eau défectueuses par des chasses d'eau à double commande € 🍃🍃
 ➔ Ceci permet de consommer 3 ou 6 litres contre 9 auparavant.
- Installer des boutons poussoirs plutôt que des robinets €€ 🍃🍃
- Mettre en place une citerne d'eau de pluie €€ 🍃🍃
 ➔ Cette eau peut alors servir pour l'entretien des extérieurs, des véhicules et même pour les toilettes si l'installation le permet.
- Installer un limiteur de pression (certifié NF) au niveau de l'arrivée d'eau générale si la pression dépasse 4 bars €€ 🍃🍃



L'éco-exemplarité au SYDED

100 buses à économie d'eau installées dans les locaux et distribution d'une buse par agent pour leur domicile
 Cout total: 400 €

➔ Résultats : **250 m³** d'eau potable économisés en 2014 soit près de **300€/an** (ne sont pas comptées les économies réalisées par les agents chez eux).

 Outils de communication	 Accompagnement technique du SYDED	 Pour aller plus loin
- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo) - Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes impacts sur l'eau » : pour la sensibilisation des employés - Affichettes de sensibilisation pour le personnel  	- Exemple de tableau de suivi de consommation d'eau - Fiche : « Bien choisir ses équipements d'économie d'eau »	- Agence de l'Eau (conseil, appui technique, demandes de subventions...) : www.eaufrance.com - MEDAD : www.ecologie.gouv.fr/Eau - Centre d'information sur l'eau : www.cieau.com



Limiter la pollution de ses eaux usées

Les eaux usées rejetées contiennent de nombreux polluants en mélange : pollution bactériologique, métaux, résidus ménagers et pharmaceutiques.

Ces mélanges dégradent la qualité des cours d'eau avec des conséquences sur le développement des espèces aquatiques. Ceci est d'autant plus préoccupant que certaines espèces se retrouvent dans la chaîne alimentaire de l'homme.

Les réflexes à promouvoir

- Ne pas rejeter de liquide dangereux pour l'environnement (produits toxiques, huiles, médicaments...)



IMPORTANT : La loi précise qu'il est formellement interdit de rejeter des produits dangereux dans les réseaux.

- Amener ses déchets dangereux en déchetterie






Les pistes d'actions à mettre en place

- Si besoin, mettre en conformité son installation autonome
- Installer des systèmes de prétraitement (bac à graisse, séparateur à hydrocarbures...)
- Entretenir régulièrement les équipements de traitement (nettoyage du bac à graisse, vidange...)
- Choisir des solutions alternatives de traitement (le lagunage, les filtres plantés, le bambou d'assainissement...)
- Investir dans des produits d'entretien écologiques (biodégradables, à base d'agents nettoyant végétaux...)



L'éco-exemplarité au SYDED

En cas de construction nouvelle, le SYDED soumet le projet d'assainissement non collectif au SPANC, le fait contrôler et en suit les recommandations.

 Outils de communication	 Accompagnement technique du SYDED	 Pour aller plus loin
<ul style="list-style-type: none"> - Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo) - Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes impacts sur l'eau » : pour la sensibilisation des employés 	<ul style="list-style-type: none"> - Livret d'entretien d'assainissement non collectif - Guide d'aide au choix d'une filière d'ANC - Liste des professionnels faisant la vidange des fosses - Listes des déchetteries 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet : http://www.syded-lot.fr/_/content/view/293/372/ (Conseil pour l'entretien des systèmes de traitement, liste d'entreprises à contacter...)

METTONS NOTRE POUBELLE AU RÉGIME !

RÉDUISONS, RÉPARONS, RÉUTILISONS...

Affiche
téléchargeable sur
www.syded-lot.fr



Ici, votre logo.





LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Réduire les déchets permet de préserver les ressources, de diminuer les impacts sur l'environnement et de mieux maîtriser l'énergie. Nous pouvons définir la prévention des déchets avec cette phrase type « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! »

“ Aujourd’hui, 86 % des ressources de la planète sont consommées par seulement 20 % de la population mondiale. Si tout le monde avait ce mode de consommation, il faudrait 3 planètes pour répondre aux besoins de l’humanité ”



En savoir plus :

Site de l'ADEME : <http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

Optigede (outils et exemples pour agir) : optigede.ademe.fr

Quiz?

1. Combien de déchets produit un lotois en moyenne par an ?

- A. 250 kg/an
- B. 382 kg/an
- C. 579 kg/an

2. Quel est le pourcentage de français prêt à réduire ses déchets ?

- A. 35 %
- B. 55 %
- C. 75 %

3. En moyenne quelle est la quantité de nourriture jetée par un lotois ?

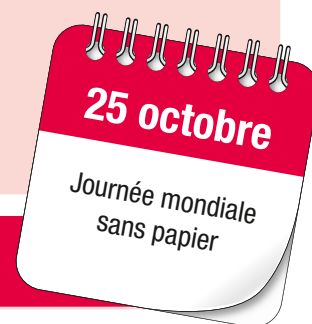
- A. 10 kg/an
- B. 19 kg/an
- C. 30 kg/an

4. Un téléphone portable, nécessite sur l'ensemble de son cycle de vie l'équivalent de :

- A. 5 kg de cuivre
- B. 7 kg de cuivre
- C. 9 kg de cuivre

1C - Entre les ordures ménagères et les apports en déchetterie un lotois produit une moyenne de 579 kg/an, la moyenne nationale est de 590 kg/an.
 2C - 75 % des français pensent pouvoir réduire eux-mêmes la production de déchets.
 3B - Sachant qu'un français jette en moyenne 20 kg de nourriture par an dont 7 kg de produits encore emballés.
 4B - De sa fabrication à sa destruction un téléphone portable demande une ressource en matière première équivalente à 7 kg de cuivre.

















RÉPONSES
























Réduire sa consommation de papier

Dans les bureaux, chacun d'entre nous consomme en moyenne 80 kg de papier par an, soit l'équivalent de 30 ramettes. Or produire 1 tonne de papier en fibre vierge nécessite en moyenne 2 tonnes de bois ou copeaux. De plus la fabrication de papier est une activité gourmande en énergie et en eau !

Les réflexes à promouvoir

- Ne pas imprimer systématiquement mes documents    
- Utiliser le recto de mes erreurs d'impression pour en faire du brouillon    
- Imprimer en recto/verso    
- Apposer un « STOP' PUB » sur la boîte aux lettres    

Les pistes d'actions à mettre en place

- Configurer les imprimantes en recto/verso, noir et blanc et qualité standard    
- Mettre en place des enveloppes à utilisation multiple pour les courriers internes    
- ➔ Echanges de documents entre services.
- Annuler les abonnements inutiles aux revues et journaux, même s'ils sont gratuits    
- Favoriser la dématérialisation des délibérations, privilégier l'envoi de mails, envoi des rapports d'activités, convocations     
- Utiliser du papier recyclé    



L'éco-exemplarité au SYDED

Toutes les imprimantes sont configurées par défaut en impression Recto/Verso, Noir et Blanc et qualité réduite.

Aujourd'hui le SYDED du Lot n'utilise plus que du papier recyclé et/ou issu de forêts gérées durablement. En 2012, cette simple action a permis d'éviter le prélèvement de 175 000 litres d'eau dans l'environnement.

Le service des achats dématérialise les marchés publics par une plateforme internet. En dématérialisant sa relation avec le Trésor Public, le SYDED économise 2 ramettes de feuilles par mois !



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes déchets » : pour la sensibilisation des employés
- Affiche de sensibilisation photocopieuse
- Autocollants « STOP'PUB »



Pour aller plus loin

- Guide ADEME « Consommer mieux »
- Guide EcoFolio - ADEME « Normes et labels environnementaux pour les produits papier »
- Le point F signifie que le donneur d'ordre du papier, adhérent d'Ecofolio, participe au financement et à l'amélioration de la gestion de fin de vie de son produit.





Eviter le jetable

A la maison comme au bureau les produits à usage unique envahissent notre quotidien, pourtant il existe des alternatives plus écologiques et plus économiques.

“ En France, 4 milliards de gobelets jetables sont utilisés chaque année pour la consommation d'eau. ”

Les réflexes à promouvoir

- Utiliser sa propre tasse pour la pause café
- Préférer des serviettes en tissu à l'essuie tout pour la pause repas
- Utiliser un sèche main plutôt que de l'essuie-main



Les pistes d'actions à mettre en place

- Offrir des tasses réutilisables au logo de la collectivité aux employés
- ➔ Ne pas hésiter à mettre un message de sensibilisation. Exemple : « Plus de réutilisable, moins de jetable ».
- Utiliser des éponges et des torchons réutilisables pour l'entretien et la vaisselle
- Acheter les fournitures en gros conditionnement pour réduire les emballages
- Remplacer les essuie-mains en papier par des sèche-mains électriques, des serviettes réutilisables...
- Utiliser des verres ou des gobelets réutilisables lors des réunions



L'éco-exemplarité au SYDED

Des sèche-mains ont remplacés les essuie-tout dans la plupart des toilettes.

Le SYDED utilise une imprimante évoluée pour les grosses impressions, fonctionnant à l'encre solide. Ce type d'encre plus écologique diminue les emballages, car elle n'utilise plus de cartouches.

Pour la pause café, les employés utilisent tous des tasses réutilisables.



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes déchets » : pour la sensibilisation des employés



Pour aller plus loin

- Guide ADEME « Consommer mieux »





Lutter contre le gaspillage alimentaire

Aujourd'hui 20 kg/an de nourriture sont jetées par un Français moyen. Dans le Lot, cette moyenne correspond à 19 kg/an par habitant, soit une dépense de 400 € par foyer. En 2015, l'Etat renforce le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, et se fixe comme objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire.

Les réflexes à promouvoir

Lorsque j'organise une réception :

- Imposer des produits de saison aux fournisseurs
- Proposer le reste des buffets aux invités ou aux salariés
- Adapter le buffet en fonction du nombre de convives



Les pistes d'actions à mettre en place

- Mettre à disposition un réfrigérateur pour éviter les pertes alimentaires des employés
- Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants collectifs
- Sensibiliser le personnel dans les salles de repas (affichage...)
- Eduquer la population au gaspillage alimentaire (lors de manifestation, bulletin municipal, exposition...)



L'éco-exemplarité au SYDED

Le SYDED accompagne les établissements volontaires dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (Exemple : Foyer LAMOUREUX, ESAT l'abeille, Lycée hôtelier de Souillac...)

Le travail avec le Chef Alexis PELISSOU a rendu possible la publication d'un livret anti-gaspi avec des recettes pour accommoder les restes.

 Outils de communication	 Accompagnement technique du SYDED	 Pour aller plus loin
<ul style="list-style-type: none"> - Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo) - Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes déchets » : pour la sensibilisation des employés - Livret SYDED anti-gaspi « Mes petits plaisirs accommodés » 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide SYDED « Lutter contre le gaspillage alimentaire dans son restaurant collectif » - Accompagnement du service animation territoriale : <ul style="list-style-type: none"> → aide au montage et à la réalisation de projet → prêt de matériel (panneaux, colonne « gachi pain » pour mieux visualiser le pain gaspillé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide ADEME « Manger Mieux Gaspiller Moins » - Site du ministère + Affiches nationales gaspillage alimentaire : http://agriculture.gouv.fr/anti-gaspi/anti-gaspi - Guide ADEME « Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective »

JETONS MOINS, JETONS MIEUX !

TRIONS, RECYCLONS, VALORISONS...

Affiche
téléchargeable sur
www.syded-lot.fr



Ici, votre logo.





LA VALORISATION DES DÉCHETS

Les déchets d'une collectivité sont très variés : déchets de bureaux (papier, toners...), déchets organiques (espaces verts, marché, cantine...), déchets toxiques (phytosanitaire, peinture...). Il est donc primordial de bien les trier pour optimiser leur traitement et mieux les valoriser. Sachant que dans le Lot, le traitement des ordures ménagères revient à 130 €/tonne pour les collectivités de collecte. Trier ses déchets a donc un intérêt économique non négligeable.



“ Les Français produisent en 1 an près de 38 millions de tonnes de déchets, l'équivalent de 4 300 fois la Tour Eiffel. ”



En savoir plus : www.syded-lot.fr

Quiz??

1. Un Lotois par ses efforts de tri permet de valoriser quelle quantité de déchets d'emballage, de carton et de verre?

- A. 50 kg/ an
- B. 100 kg/ an
- C. 200 kg / an

2. Le papier est recyclable jusqu'à 7 fois, le carton 3 fois, à votre avis, combien de fois le verre est-il recyclable ?

- A. 10 fois
- B. 100 fois
- C. à l'infini

3. Grâce au tri annuel du papier effectué par un Lotois, combien de magazines ont pu être fabriqués ?

- A. 332
- B. 589
- C. 743

4. Le recyclage permet de consommer toujours autant et de ne pas faire attention à la réduction des déchets?

- Vrai
- Faux

REPONSES
 1B - En 2013, la barre des 100 kg/hab a été franchie, à titre de comparaison, la moyenne nationale est de 64,5 kg/hab/an (source ADEME, SINOE, 2009)
 2A - Le verre broyé donne du « calcin » qui permet de fabriquer de nouvelles bouteilles en verre.
 3A - 332 magazines de 32 pages ont pu être fabriqués grâce au tri annuel d'un Lotois, mais aussi : 7 canettes de 33 cl, 4 boules de pétanque, une chaise en plastique, 19 cabas en plastique, 304 stylos, 3 500 cartes postales et 109 bouteilles en verre.
 4C - Faux : Le recyclage économise les ressources, mais il n'est jamais complet. Éviter ou réduire un déchet, même recyclable est toujours préférable.



Trier ses déchets

Trier c'est simple et c'est rendre le recyclage possible !
75 % de nos emballages ménagers sont produits à partir de matériaux recyclés.

Les réflexes à promouvoir

- Prendre connaissance des consignes de tri € 🍃🍃🍃🍃
- Utiliser les points de tri pour le papier et les emballages € 🍃🍃🍃🍃
- Bien gérer ses déchets dangereux (déchetterie ou filière adaptée) € 🍃🍃🍃🍃

Les pistes d'actions à mettre en place

- Installer des points de tri dans les salles dédiées au personnel et à l'accueil (recyclable, OM, Verre) + Affiche de sensibilisation € 🍃🍃🍃🍃
- Distribuer des plaquettes mémo-tri aux employés € 🍃🍃🍃🍃
- Eduquer les habitants au tri (bulletin municipal, affichage...) € 🍃🍃🍃🍃
- Mettre à disposition des corbeilles de tri dans les bureaux € 🍃🍃
- Améliorer le tri dans les lieux publics (parc, salle des fêtes, cimetière, école) €€ 🍃🍃🍃🍃
- Mettre des points de collecte pour les habitants (ampoules, piles, cartouches...) €€ 🍃🍃🍃🍃
- Former le personnel d'entretien à l'optimisation du tri € 🍃🍃🍃🍃



L'éco-exemplarité au SYDED

Le SYDED du Lot a généralisé le tri sélectif sur tous ses sites :
 Implantation de poubelles supplémentaires (tous les bureaux sont équipés d'une corbeille pour le tri du papier)
 Affiches de sensibilisation dans les lieux de pause
 Harmonisation de l'étiquetage des poubelles (avec consignes uniformes).

Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
 - Fiche « Mes éco-gestes pour mieux jeter mes déchets » : pour la sensibilisation des employés
 - Affichettes « rappels des bons gestes de tri » (bureau, salle de pause)
 - Plaquettes mémo-tri
-

Accompagnement technique du SYDED

- Démarche personnalisée :
 - Animations scolaires (niveau CM)
 - Sensibilisation des employés
 - Mise en place de la signalétique de tri
 - Affiches de tri pour les lieux publics (salle des fêtes, école, cimetière...)
-



Favoriser le compostage

Le compostage permet de réduire la quantité de nos déchets ménagers appelés « déchets fermentescibles » qui représentent 30% de nos poubelles. Le processus permet d'obtenir du compost qui peut être utilisé en engrais naturel.

Les réflexes à promouvoir

- Trier les déchets compostables (thé, marc de café, reste de repas, essuie-tout) € 🍃🍃🍃
- Gérer le composteur (alimenter, brasser, aérer, équilibrer) € 🍃🍃

Les pistes d'actions à mettre en place

- Installer un composteur quand cela est possible et valoriser ses biodéchets (restes de repas, préparation de cuisine, déchets verts...) € 🍃🍃🍃
- Mettre le compostage en place, dans les établissements publics (écoles, mairie, ateliers municipaux...) €€ 🍃🍃🍃
- ➔ Choisir le matériel en fonction des quantités :
kit de compostage individuel (300 l) ou Kit de compostage collectif (capacité de 600 l).
- Faire la promotion du compostage auprès des habitants € 🍃🍃🍃
- Installer des composteurs de quartier pour les habitants €€ 🍃🍃



L'éco-exemplarité au SYDED

Tous les sites du SYDED sont équipés de composteurs collectifs, un référent veille à leur bon fonctionnement. Ainsi nous valorisons 1,5 tonne de déchets par an et évitons une production de 2 660 tonnes de CO₂ !



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour mieux jeter mes déchets » : pour la sensibilisation des employés
- Affiche de tri pour les salles de pause
- Panneau déroulant sur le compostage pour vos manifestations



Accompagnement technique du SYDED

- Guide : Compostage individuel
- Guide : Compostage collectif
- Accompagnement du service animation territoriale pour le compostage collectif :
 - ➔ aide au montage et à la réalisation de projet
 - ➔ formation référent composteur
- Action proposée par l'équipe du SYDED :
 - ➔ « Pas d'école sans composteur »
 - ➔ « 1 Jardin 1 composteur »
- Vente de matériel à prix attractif grâce aux subventions de l'ADEME :
 - ➔ Kit individuel à 20 €
 - ➔ Kit collectif à 100 €
- Animation scolaire



Pour aller plus loin

Vous souhaitez vous lancer, contactez l'équipe du service animation territoriale du SYDED: www.syded-lot.fr



ECONOMISONS L'ÉNERGIE !

ADAPTONS, ISOLONS, RÉDUISONS...

Affiche
téléchargeable sur
www.syded-lot.fr



Ici, votre logo.





L'ÉNERGIE

Les activités bureautiques se développant fortement depuis les 20 dernières années, les consommations énergétiques des sites administratifs ont augmenté de 76 %. La facture énergétique représente 2 à 5 % du budget d'une collectivité. En agissant sur ses consommations, elle peut être rapidement diminuée de 20 à 30 %.



“ Le mode veille économique des appareils électriques ne permet de réduire la consommation que de 60 % à 80 %, mieux vaut éteindre complètement votre ordinateur ”



Quiz??

1. Quel est le premier poste de consommation énergétique d'une administration ?

- A. Le chauffage/climatisation
- B. L'éclairage
- C. L'informatique

2. 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour équivaut au bout d'un an à ?

- A. 1 jours d'éclairage en continu
- B. 3 jours d'éclairage en continu
- C. 5 jours d'éclairage en continu

3. En réglant le thermostat de 20°C à 19°C nous pouvons réduire de combien notre consommation énergétique ?

- A. 3 %
- B. 7 %
- C. 10 %

4. Un ordinateur même éteint, consomme encore 5 watt, ce qui représente une dépense par an d'environ :

- A. 2 €
- B. 10 €
- C. 30 €

4C - Il ne faut donc pas oublier de débrancher le secteur d'alimentation et d'éteindre l'écran.

3B - 7 %.

2C - Il ne faut donc pas oublier d'éteindre en quittant une pièce.

1A - Le chauffage/climatisations est le premier poste de consommation d'énergie.

RÉPONSES

Limiter son éclairage

Dans les bureaux, l'éclairage représente 5 à 20 % des dépenses d'énergie.

Les réflexes à promouvoir

- Eteindre lorsqu'on quitte une pièce
- Placer les bureaux de manière à bénéficier au mieux de la lumière naturelle
- Diminuer le sur-éclairage



Les pistes d'actions à mettre en place

- Remplacer l'éclairage défectueux par des lampes basse consommation
- Installer des affichettes pédagogiques au niveau des interrupteurs pour inciter à éteindre
- Utiliser des détecteurs de présence et des minuteries pour éclairer les pièces de passage (couloir, toilette, extérieur...)
- Nettoyer régulièrement les lampadaires (c'est 20 à 30 % de lumière en plus)
- Optimiser la lumière naturelle, agrandir les fenêtres, réaliser des puits de lumière
- Réduire et optimiser l'éclairage public (effectuer un audit sur l'éclairage public, mettre en place une régulation diurne/nocturne en fonction des usages horaires et des sites)
- Installer des panneaux photovoltaïques



L'éco-exemplarité au SYDED

Nous avons mené une campagne d'optimisation de l'éclairage de nos locaux : réglage des détecteurs, contrôle des programmeurs d'éclairage des extérieurs...

Le SYDED du Lot a supprimé un néon sur deux dans certains locaux surexposés. Cela fait 50 % d'économie d'énergie ! Au total plus de 200 néons ont été retirés.

Dans les locaux plus récents, l'éclairage naturel est favorisé tout comme l'installation des détecteurs de présence temporisés. Les ampoules néons en fin de vie sont remplacées par des ampoules permettant d'économiser 5 fois l'énergie qui aurait été utilisée.

Deux déchetteries sont alimentées en électricité par des panneaux photovoltaïques.



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes consommations électriques » : pour la sensibilisation des employés
- Affichettes de sensibilisation à mettre au niveau des interrupteurs



Pour aller plus loin

- Guide ADEME « Bien choisir son éclairage »
- Brochure ADEME « Eclairer juste »



Optimiser les équipements électroniques

Beaucoup d'appareils électriques sont indispensables au fonctionnement d'un bureau : ordinateur, imprimante, photocopieur... Pour réduire sa consommation énergétique, il est donc primordial d'optimiser leur utilisation.

Les réflexes à promouvoir

• Utiliser le mode veille avec discernement, un ordinateur en veille consomme encore, autant l'éteindre le plus souvent possible (pause déjeuner, réunion...)



• Eteindre les postes en fin de journée



• Limiter l'utilisation d'internet et l'envoi de mail



Les pistes d'actions à mettre en place

• Former les employés à une meilleure utilisation d'internet (limiter les destinataires, alléger la boîte de réception, limiter les pièces jointes, enregistrer les sites régulièrement consultés en favoris...)



• Equiper les ordinateurs de multiprises à interrupteur



• Utiliser des appareils multifonctions (imprimante/scanner/photocopieur)



• Relier les ordinateurs à une imprimante collective



• Choisir des équipements portant la mention Energystar



L'éco-exemplarité au SYDED

Tout achat de matériel prend en compte les économies d'énergie avec la mention Energystar.

Le développement d'un serveur interne d'échange de documents réduit l'envoi de mail en interne.

Le serveur informatique éteint automatiquement tous les ordinateurs à partir de 23 h .



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes consommations électriques » : pour la sensibilisation des employés



Pour aller plus loin













- Guide ADEME « Internet, courriel : réduire les impacts »
- Limiter l'impact du matériel informatique sur l'environnement : www.ecoinfo.cnrs.fr




























Agir sur le chauffage et la climatisation

La régulation de la température est le premier pôle de consommation pour une administration, il est donc important de bien la maîtriser.

Les réflexes à promouvoir

- En hiver, limiter la température à 19° C dans les bureaux    
- En hiver, couper le radiateur avant d'ouvrir les fenêtres    
- En été, régler la température à 4° C au-dessous de la température extérieure    

Les pistes d'actions à mettre en place

- Installer des stores pour les bureaux trop ensoleillés    
- Faire un suivi de ses consommations énergétiques pour identifier les surconsommations  
- Isoler les bâtiments (double vitrage, isolation de la toiture...)       
- Construire de nouveau bâtiment selon la norme basse consommation ou « passif »     
- Préférer les énergies renouvelables (chaufferie bois, panneaux solaire...)       



L'éco-exemplarité au SYDED

Nettoyage annuel des filtres des climatisations et chauffages, engendrant de fortes économies d'énergie.

Le SYDED du Lot utilise de la biomasse (broyat de bois) pour chauffer ses principaux sites.

L'eau sanitaire des trois centres de tri est chauffée par du solaire thermique.



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour limiter mes consommations électriques » : pour la sensibilisation des employés
- Affichette « la climatisation »



Accompagnement technique du SYDED

- Fiche : « Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ? »



Pour aller plus loin

- Guide ADEME « Isolation thermique »

RÉDUISONS NOS ÉMISSIONS !

RALENTISSONS, COVOITURONS...

Affiche
téléchargeable sur
www.syded-lot.fr



Ici, votre logo.





LES TRANSPORTS

Chaque année, les déplacements liés au travail (déplacements professionnels et trajet domicile/bureau) occasionnent 12 millions de tonnes d'émission de CO₂.

Promouvoir et adopter des modes de déplacement alternatifs (ou éco-déplacement) limitent les émissions .



“ Les trajets domicile-travail représentent 30 % de l'usage des transports routiers ”



Quiz??

1. Un mauvais gonflage des pneumatiques entraîne de l'usure supplémentaire et une surconsommation de carburant de ?

- A. 4 %
- B. 6 %
- C. 8 %

2. Que représentent les transports au niveau de la consommation pétrolière mondiale ?

- A. 17 %
- B. 37 %
- C. 57 %

3. Adopter une conduite souple permet de réduire les risques d'accidents de ?

- A. 10 %
- B. 15 %
- C. 20 %

4. Comparé à la voiture, le train émet jusqu'à :



















- A. 10 fois moins de gaz à effet de serre
- B. 20 fois moins de gaz à effet de serre
- C. 30 fois moins de

REPONSES
 1B - Bien réglé, un moteur durera aussi plus longtemps.
 2C - 57 %
 3A - Elle permet également de réduire les coûts de carburant et d'entretien.
 4C - Le bus quant à lui émet 2 fois moins de gaz à effet de serre que la voiture.


























Favoriser l'éco déplacement

L'éco-déplacement vise à réduire les nuisances causées par les transports, en limitant les trajets « inutiles », en optimisant l'entretien des véhicules et en adoptant des modes de transport alternatifs (bus, vélo...).

Les réflexes à promouvoir

- Faire du covoiturage    
- Conduire de manière souple et fluide, sans à-coups    
- Utiliser le vélo si l'on habite près du lieu de travail    
- Privilégier le train pour des longs trajets    
- Bien entretenir les véhicules  

Les pistes d'actions à mettre en place

- Former les employés à l'éco-conduite     
 ➔ Formation possible auprès des auto-écoles.
- Développer le télétravail    
- Promouvoir et faciliter le co-voiturage (planning informatique de réservation...)   
- Optimiser les déplacements extérieurs (grouper les réunions et visites de terrains, choisir des lieux limitant les trajets des interlocuteurs...)   
- Organiser des réunions téléphoniques et des vidéoconférences    
- Investir dans des véhicules alternatifs (électrique, hybride...)      








L'éco-exemplarité au SYDED

Lors du nettoyage des véhicules, la maintenance contrôle systématiquement l'usure, la pression des pneus et les filtres à air. Un mauvais gonflage des pneus entraîne jusqu'à 8 % de surconsommation.

Un planning pour organiser le covoiturage entre les salariés est mis en place.

Un logiciel permet la réservation des véhicules et incite au covoiturage pour les déplacements extérieurs.

 Outils de communication	 Accompagnement technique du SYDED	 Pour aller plus loin
- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo) - Fiche « Mes éco-gestes pour réduire mes émissions » : pour la sensibilisation des employés - Affichette de sensibilisation voiture  	- Modèle de tableau pour planifier le covoiturage	- Guide ADEME « Optimiser ses déplacements »

JARDINONS AUTREMENT !

GÉRONNS DIFFÉREMMENT,
FAVORISONS LA BIODIVERSITÉ...

Affiche
téléchargeable sur
www.syded-lot.fr



ici, votre logo.





LES ESPACES VERTS

La gestion des espaces verts d'une commune peut avoir un impact important sur notre environnement. En France, 2 % de la consommation de pesticides est liée à l'entretien des espaces verts publics et l'arrosage de ces mêmes espaces verts représente 47 millions de m³ d'eau. Adapter une gestion raisonnée de ces espaces, permet de limiter les impacts et favorise le maintien de la biodiversité.

Les parcs et jardins au cœur de la vie d'une collectivité représentent un bon moyen de diffuser la démarche éco-responsable.



La France est le 4^{ème} consommateur mondial de pesticides avec 61 900 tonnes de matières actives utilisées en 2010

Source : Union des Industries de la protection des plantes



Quiz?

1. En France, quel est le pourcentage des nappes phréatiques contaminées par les pesticides ?

- A. 19%
- B. 59%
- C. 89%

2. Une espèce invasive est une espèce exotique qui part sa facilité de développement va menacer la survie des espèces locales ?

- Vrai
- Faux

3. Brûler les déchets verts est sans danger pour l'environnement ?

- Vrai
- Faux

4. Sur les 1608 espèces évaluées en France métropolitaine (hors outre-mer), combien sont considérées comme menacées :


- A. 5 %
- B. 10%
- C. 20 %

RÉPONSES
 1B - En 2007, 91 % des rivières et 59 % des nappes phréatiques françaises étaient contaminées par les pesticides.
 2 Vrai - Une espèce est dite invasive ou envahissante lorsque, étant établie et se reproduisant naturellement dans un domaine géographique dont elle n'est pas originaire, elle devient un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique (CEN Centre Val de Loire).
 3 Faux - le brûlage des végétaux dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement.
 4C - La répartition des espèces menacées n'est pas uniforme, ainsi dans les 20 % d'espèces menacées il y a 20 % de vertébrés, 17 % d'orchidées, 28 % de crustacés d'eau douce et 6 % de papillons de jour (ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).















Adopter une gestion raisonnée

La gestion raisonnée consiste à adapter l'entretien de ses espaces verts en fonction de leurs usages, de leurs fréquentations et du paysage, tout en protégeant l'environnement. Ainsi, nous pouvons retrouver des espaces soignés avec un entretien soutenu et des espaces à vocation naturelle laissant les plantes sauvages se développer.

Les réflexes à promouvoir

- Composter les déchets verts  
- Adopter la tonte mulching  
- Ne pas arroser en période de forte chaleur  

Les pistes d'actions à mettre en place

- Pratiquer le fauchage tardif  
- Former le personnel responsable des espaces verts aux pratiques culturales écologiques (éco-pâturage...)  
- Broyer les parties ligneuses des déchets verts pour utiliser le broyat en paillage et limiter la pousse des mauvaises herbes et conserver l'humidité  
- Utiliser des alternatives aux produits phytosanitaires pour le désherbage (thermique ou mécanique, produits naturels...)  
- Privilégier les plantes repoussant les insectes indésirables (ex : le chrysanthème) et la lutte biologique  
- Planter des espèces locales, moins gourmandes en eau et mieux adaptées au sol  
- Adopter l'arrosage au goutte à goutte  



L'éco-exemplarité au SYDED

Nous plantons des espèces locales adaptées aux Causses et peu gourmandes en eau.

L'arrosage des espaces verts s'effectue au goutte-à-goutte.

Depuis 2014, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé, le désherbage est mécanique ou thermique.

 Outils de communication	 Accompagnement technique du SYDED	 Pour aller plus loin
<ul style="list-style-type: none"> - Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo) - Fiche « Mes éco-gestes pour jardiner autrement » : pour la sensibilisation des employés 	<ul style="list-style-type: none"> - Opération Commune 100 % compostage : → Programme annuel d'aide aux communes (moyens humains et financiers) pour la mise en place d'action en faveur du compostage et de la gestion durable des espaces verts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide ADEME « Utiliser ses déchets verts et de cuisines au jardin »



Favoriser la biodiversité

Préserver la biodiversité, c'est préserver ce qui nous apporte nourriture, santé et source d'énergie. Nous entendons par biodiversité toute la diversité biologique de notre planète ; cependant cette notion est plus riche et pour la protéger nous devons comprendre les échanges existants entre les espèces vivantes mais aussi avec leur milieu.

Les réflexes à promouvoir

- Apprendre à connaître la biodiversité locale pour mieux la conserver



Les pistes d'actions à mettre en place

- Interdire les constructions sur les habitats rares et protégés
- Implanter des espèces locales
- Limiter la pollution lumineuse (changer les équipements, réduire l'éclairage urbain...)
- Favoriser la continuité écologique (Trame verte et bleue)
- Construire des abris pour certaines espèces (abris à hérisson, nichoir, hôtel à insecte...)
- Prendre en compte la biodiversité dans la construction des bâtiments (ouverture chauves-souris...)
- Devenir refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)



L'éco-exemplarité au SYDED

Des nichoirs sont régulièrement installés sur les sites du SYDED pour accueillir mésanges et rouges-gorges.

Des arbres sont régulièrement plantés afin de limiter notre impact et de favoriser la continuité écologique.

Un travail particulier est effectué par le service environnement pour protéger les population et habitats des batraciens de la base de Catus en partenariat avec la LPO.



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour jardiner autrement » : pour la sensibilisation des employés



Pour aller plus loin

- Livret « Municipalité et protection de la nature » Association LPO

DEVENONS CONSUM'ACTEURS !

ACHETONS LOCAL ET DURABLE...

Affiche
téléchargeable sur
www.syded-lot.fr



Lci, votre logo.



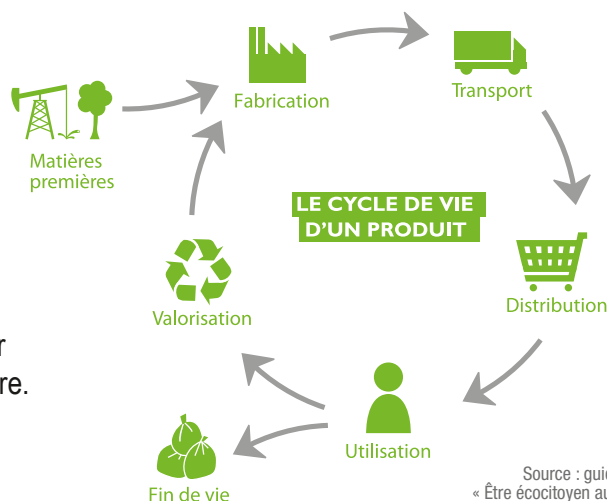
SYDED du Lot - Imprimé sur papier recyclé



LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Nos modes de consommation actuels mènent vers une raréfaction des ressources naturelles. Aujourd'hui elles s'amenuisent et ne pourront répondre à nos besoins si nous ne changeons pas notre façon de consommer !

Pour prendre conscience de notre impact et que chacun de nos choix compte, il faut intégrer toutes les étapes qui constituent le cycle de vie d'un produit. En effet, il est important de choisir un produit en fonction de son origine, de son mode de fabrication, mais n'oublions pas de l'utiliser convenablement et de le traiter après usage dans la bonne filière.



“ En 150 ans, notre consommation a été multipliée par 60, alors que la population mondiale elle a été multipliée par 6 ! ”



Quiz??

1. En Europe, si la part des produits éco-labelisés atteignait 5 %, nous éviterions la pollution d'eau pour combien de litre ?

- A. 500 000 litres
- B. 100 millions de litres
- C. 12 milliards de litres

2. Les produits d'entretien écologiques sont-ils forcément plus chers ?

- Vrai
- Faux

RÉPONSES

1C - En effet selon une étude menée par la commission européenne avec 5 % de produits écologiques nous éviterions la pollution de 12 milliards de litres d'eau. Nous effectuerions également une économie d'énergie équivalente à la consommation annuelle de 3,5 millions de foyer.

2 Faux - Aujourd'hui, les marques de distributeurs proposent des éco-produits à des prix concurrentiels. De plus, un produit dépourvu de substance toxique n'exigera pas de traitement particulier lors de sa fin de vie et sera donc au final plus économique.

Acheter éco-responsable

Les achats sont des éléments essentiels pour le fonctionnement d'une structure ainsi que dans notre vie quotidienne. Pour cela, outre la qualité et le prix, il est important d'y intégrer des critères de développement durable.

Les achats durables englobent les aspects économiques, environnementaux mais aussi sociaux. Intégrer une telle politique assure de la part des fournisseurs une prise en compte de la démarche d'éco-responsabilité.

Les réflexes à promouvoir

- Bien connaître les logos environnementaux et privilégier les produits éco-labellisés
- Préférer les produits plus durables (matériels robustes, rechargeables, réparables...)
- Tenir compte du cycle de vie d'un produit dans les achats



Les pistes d'actions à mettre en place

- Insérer des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics
- Adapter les usages en fonction des besoins réels des utilisateurs (nombre de véhicules, d'imprimantes...)
- Créer des partenariats avec des entreprises d'insertion
- Constituer un catalogue d'articles/services éco-responsables



L'éco-exemplarité au SYDED

Le SYDED du Lot attribut une part minimale de 10 % au développement durable dans le processus de décision d'un marché public.

Le SYDED du Lot travaille avec des entreprises locales et d'insertions .

Les appels d'offres sont découpés en lots (par métiers ou zone géographique) pour permettre aux petites entreprises de répondre.

La traçabilité sur l'élimination des déchets de chantiers est imposée dans nos marchés de travaux.

Lors de l'achat de véhicule, le niveau d'émission de CO₂ et la consommation de carburant sont pris en compte pour la notation des offres.



Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour consommer responsable » : pour la sensibilisation des employés



Pour aller plus loin

- « Le code des marchés publics » : article 5.1
- Guide ADEME « Consommer mieux »
- Guide ADEME de l'éco-responsabilité www.ecoresponsabilite.ademe.fr
- Flyers ADEME « Mémo des logos environnementaux »
- Norme AFNOR « Achats responsables »





Favoriser le réemploi et la réparation

Nombreux de nos produits sont jetés alors que nous pourrions leur donner une seconde vie.

Le réemploi permet de détourner des objets qui peuvent être vendus, donnés ou réparés. Cette démarche permet de limiter l'exploitation des ressources naturelles.

Les réflexes à promouvoir

- Réutiliser le matériel de classement, pochettes, classeurs...



➔ Mise en place d'une zone de réutilisation.

- Faire don des équipements suite à leur renouvellement



- Réparer au lieu de jeter



Les pistes d'actions à mettre en place

- Accompagner les initiatives locales (ressourcerie...) souhaitant développer le réemploi (Prêt de local, publication dans le journal communal...)



- Sensibiliser les employés et les habitants au réemploi et à la réparation



- Utiliser des services de location/partage de matériel



- Acheter d'occasion



L'éco-exemplarité au SYDED

Le SYDED du Lot travaille en partenariat avec des recycleries (Emmaüs à Cahors, Regain à Figeac, Recuprit à Martel) afin de mettre en place des zones de réemploi sur les déchetteries (3 déchetteries équipées actuellement).

Le service maintenance utilise des plates-formes internet pour vendre du matériel réformé (engins, tractopelles...) après l'avoir proposé aux collectivités adhérentes.



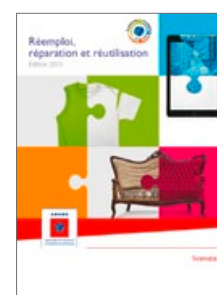
Outils de communication

- Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo)
- Fiche « Mes éco-gestes pour consommer responsable » : pour la sensibilisation des employés



Pour aller plus loin

- Guide ADEME « Réemploi, réparation, réutilisation »



Organiser un évènement éco-responsable

Un festival, un salon, une fête communale... Tous ces évènements génèrent des impacts sur l'environnement : production de déchets, consommation d'eau et d'énergie, pollution, etc. C'est pourquoi l'organisateur doit intégrer plusieurs bonnes pratiques afin de réduire l'empreinte écologique de la manifestation.

Ces manifestations sont la vitrine d'une collectivité, ce sont de bonnes occasions de valoriser votre démarche !

Les réflexes à promouvoir

- Privilégier la vaisselle réutilisable € 🍃🍃🍃
- Réduire le gaspillage et les achats inutiles (communication dématérialisée, repas zéro déchet...) € 🍃🍃🍃
- Eviter le jetable (nappes en papiers...) € 🍃🍃🍃

Les pistes d'actions à mettre en place

- Louer le matériel coûteux plutôt que de l'acheter (chapiteaux, Hi-Fi...) € 🍃🍃🍃
- Equiper les lieux de poubelles de tri avec la signalétique adaptée € 🍃🍃🍃
- Sensibiliser à l'environnement dans les supports de communication € 🍃🍃🍃
- Louer des toilettes sèches et composter les effluents €€ 🍃🍃🍃
- Distribuer des cendriers de poche ou installer des cendriers € 🍃🍃🍃
- Former les organisateurs aux bonnes pratiques environnementales sur un évènement €€ 🍃🍃🍃



L'éco-exemplarité au SYDED

Présent sur de nombreux évènements du département, le SYDED du Lot sensibilise le public à travers des jeux pédagogiques et diverses animations.

Le SYDED du Lot aide les organisateurs volontaires dans la mise en place du tri d'un évènement. L'accompagnement peut varier du simple prêt de matériel à un suivi personnalisé de l'action (En 2015, le matériel de tri a été prêté plus d'une centaine de fois).

 Outils de communication	 Accompagnement technique du SYDED	 Pour aller plus loin
<ul style="list-style-type: none"> - Affiche personnalisable (possibilité d'apposer votre logo) - Fiche « Mes éco-gestes pour consommer responsable » : pour la sensibilisation des employés - Affiche de tri « salle des fêtes » 	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt de matériel de tri et signalétique adaptée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche « Organiser une manifestation éco-responsable » (Association Ecaussystème) - Evaluer l'impact environnemental de votre manifestation sur le site : www.evenementresponsable.fr - Fiche « Location de gobelets réutilisables » (Association Ecaussystème) 

**« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? »
« Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part ».**

Légende amérindienne, racontée par Pierre Rabhi, agriculteur, écrivain et penseur français.

Le SYDED du Lot a été créé il y a 20 ans pour assurer le traitement des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire.

Aujourd'hui de part ses actions et son implication sur le territoire, le SYDED du Lot est devenu une référence en terme de gestion environnementale. L'équipe du SYDED accompagne les collectivités sur des sujets variés tels que l'assainissement, l'énergie bois ou encore la prévention et la valorisation des déchets.



Aujourd'hui, lauréat du programme « territoire zéro déchet, zéro gaspillage », le SYDED se doit d'inscrire le département dans une démarche exemplaire en terme de prévention des déchets.

SYDED du Lot

Les Matalines, 46150 CATUS
Tél. 05 65 21 54 30 - Fax 05 65 21 54 31
www.syded-lot.fr
accueil@syded-lot.fr